

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-JACUT-DE-LA-MER

LE MAIRE DE LA COMMUNE
A L'HONNEUR D'INFORMER SES ADMINISTRES QUE
LE CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION
SE REUNIRA EN SESSION ORDINAIRE

Le vendredi 24 juillet 2020
à 18h00
à la mairie

ORDRE DU JOUR

- 1) Création des commissions communales et désignation de leurs membres
- 2) Désignation des délégués communaux aux divers syndicats et aux structures communales ou autres
- 3) Centre Communal d'Actions Sociales : composition du Conseil d'Administration
- 4) Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : proposition pour désignation des membres titulaires et suppléants
- 5) Indemnités de fonction des élus
- 6) Délégations accordées au Maire par la Conseil Municipal
- 7) Autorisation de dépenses à l'article 6232 « fêtes et cérémonies »
- 8) Construction du bâtiment d'accueil de la plage du Rougeret : avenant à la maitrise d'œuvre
- 9) Forum des associations : participation financière de la commune
- 10) Personnel communal : création de postes et mise à jour du tableau des effectifs
- 11) Motion pour le maintien de la maternité accouchante de l'hôpital de Dinan

Du fait de la crise sanitaire actuelle, exceptionnellement et comme le prévoit la réglementation **la réunion se tiendra avec un public restreint, limité à un maximum de 10 personnes, presse incluse.**

L'entrée du public se fera après l'installation des conseillers municipaux à leur place et le public se placera sur les chaises installées, sans les déplacer.

Une grande vigilance devra être apportée au respect des règles sanitaires et de distanciation.

Le port du masque sera obligatoire pour l'ensemble des personnes présentes et du gel hydroalcoolique sera placé à l'entrée de la salle.

